

DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAUVETERRE DE
ROUERGUE

Séance du 11 mai 2026

Délibération N°11

Nombre de membres :	
Afférents au C.M.:	15
En exercice :	15
Présents:	12

Votes :	
Nombre de pouvoirs:	2
Nombre de Suffrages exprimés:	14
Nombre d'abstentions :	0
Vote pour:	14
Vote contre:	0

L'an deux mil vingt-six,

Le 11 du mois de Mai à 20 Heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de SAUVETERRE DE ROUERGUE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Chauchard Clément, Adjoint pour l'installation du conseil municipal

Date de convocation du Conseil Municipal 05/05/2026

Présents : : M CAPDEBARTHES Max – DELCASSO Jordi – PAROBECK Catherine – CHAUCHARD Clément – BOUTON Virginie — BOU Philippe – FRAYSSE Jérôme – MERCADIER PETIT Sylvie – GONFRERE Cyril – BARRES Claire — REY Alexandra – PELLEGRINO CORTEZ Anne-Marie

Absents avec procuration : M BELLAVIA Ignazio donne pouvoir à PELLEGRINO CORTEZ Anne – Marie
Mme BURIONI Johanna donne pouvoir à M CAPDEBARTHES Max

Absent non excusé : M CALMELS Jean-Noël

Secrétaire : Mme BARRES Claire

OBJET : Vote des taux des taxes locales (TFPB, TFPNB, TH)

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur DELCASSO, Adjoint. Monsieur l'adjoint présente l'état 1259 reçu des services fiscaux, au membre du Conseil comme ce qui suit :

Taux de référence 2026 :

Taxe foncière sur le bâti (TFPB) : 35,95

Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB) : 99,75

Taxe d'habitation (TH) : 8,23

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'adopter les taux des taxes d'imposition locales pour l'exercice 2026
- Charge Monsieur le Maire de signer les documents nécessaires et transmettre à la trésorerie l'état 1259

Nombre d'abstention : 0

Vote pour : 14

Vote contre : 0

Signature du document FDL 2026 n°1259 suites au vote.

Ainsi fait et délibéré à Sauveterre, les jours, mois et ans susdits ;



Pour extrait conforme.
Le Maire,
Max CAPDEBARTHES



FINANCES PUBLIQUES

COMMUNE : 262 SAUVETERRE DE ROUERGUE
ARRONDISSEMENT : 12 RODEZ
TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE VILLEFRANCHE ROUERGUE

N° 1259 COM (1)

TAUX

FDL

2026

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025	Taux de référence 2026	Taux plafonds 2026	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produits référence 2026 (col. 4 x col. 2)	Taux votés 2026	Produits attendus 2026 (col. 4 x col. 6)		
	1	2	3	4	5	6	7		
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	960 289	35,95	105,15	958 900	344 725	35,95	344 725		
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	30 103	99,75	215,09	30 300	30 224	99,75	30 224		
Taxe d'habitation (TH)	407 406	8,23	51,92	404 200	33 266	8,23	33 266		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
Total					408 215		408 215		
Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) - article 1407 ter (CGI)				Bases d'imposition effectives 2025	Taux de référence de TH 2026	Taux de MTHRS applicable en 2026	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produit référence (col. 4 x col. 2 x col. 3) 2026	Produit attendu (col. 4 x col. 3 x taux TH voté 2026)
				>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.

Total des produits attendus

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	Produit total souhaité	8	
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	=	9	
Taxe d'habitation (TH)	408 215		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)		

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2026, cochez la case :

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
								11
		0		5 936	0	0	- 116 256	- 110 320

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026
408 215		- 110 320		297 895

À RODEZ

Le 12 MARS 2026

Pour la Direction des Finances publiques,
PASCAL BOUTHIER

Le 11/03/2026
Pour la Commune,





COMMUNE : 262 SAUVETERRE DE ROUERQUE
 ARRONDISSEMENT : 12 RODEZ
 FINANCES PUBLIQUES TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE VILLEFRANCHE ROUERQUE

N° 1259 COM (2)

TAUX
 FDL
 2026

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

- Taxe foncière sur le bâti :
- a. Personnes de condition modeste
 - b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte
 - c. Locaux industriels
 - d. Logements sociaux et longue durée

656
0
0
57

Taxe foncière sur le non bâti :

Taxe d'habitation :

- a. Dotation pour perte de THLV
- b. Dotation pour recentrage THRS
- c. Mayotte

>>>
>>>
>>>

Cotisation foncière des entreprises :

- a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire
- b. Base minimum
- c. Locaux industriels
- d. Autres allocations

>>>
>>>
>>>

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière sur le bâti :

- a. Par le conseil municipal
- b. Par la loi

43 889

Taxe foncière sur le non bâti :

- a. Par le conseil municipal
- b. Par la loi (terres agricoles)
- c. Par la loi (autres)

12 469
50

Cotisation foncière des entreprises :

- a. Par le conseil municipal
- b. Par la loi

3. BASES DE TAXE D'HABITATION

- a. Résidences secondaires et assimilées
- b. Logements vacants soumis à la THLV
- c. Correction des bases THRS
- d. Correction des bases THLV
- e. Correction des bases MTHRS

404 200
>>>
-6 372
>>>
>>>

5. RÉFORMES FISCALES

- a. TVA compensant la TH
- b. TVA compensant la CVAE
- c. Coefficient correcteur
- d. Taux FB commune 2020
- e. Taux FB département 2020

>>>
0
0,655962
14,55
20,69

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES

- a. Éoliennes et hydroliennes
- b. Centrales électriques
- c. Centrales photovoltaïques
- d. Centrales hydrauliques
- e. Centrales géothermiques
- f. Transformateurs électriques
- g. Stations radioélectriques
- h. Installations gazières et autres
- i. Taxe sur les pylônes

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2025 au niveau :		Taux plafonds de 2026	Taux des EPCI de 2025	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2026 (col. 14 - col. 15)
	national 12	départemental 13			
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	39,79	42,46	106,15	1,00	105,15
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	51,19	87,45	218,63	3,54	215,09
Taxe d'habitation (TH)	23,67	18,46	59,18	7,26	51,92
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2025 au niveau :

- a. National
- b. Communal

>>>
>>>

Taux maximum :

- a. Taux communal majoré à ne pas dépasser
- b. Taux maximum de la majoration spéciale

>>>
>>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2026 au titre de laquelle...

- a. ... la diminution sans lien a été appliquée
- b. ... les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

>>>
>>>

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

- a. Taux moyen départemental
- b. Taux maximum de la majo

10,00
1,00

Taux de CFE perçue en 2025 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique

26,95
